Roland
29760
31 x bre 1792
Case
FRC
24656

CORRESPONDANCE

De la Commune d'Arras, avec le Miniſtre de l'Intérieur.

La demande, adreſſée au Miniſtre de l'Intérieur, par la Commune d'Arras, le 21 ſeptembre, d'écrits propres à répandre l'Inſtruction, a donné lieu à des envois de ce genre; mais les Adminiſtrateurs ayant été renouvelés, le dernier envoi s'eſt trouvé mal accueilli par eux; ils y ont répondu par les injures qu'on va lire. C'étoit beaucoup que d'y répliquer, & de le faire avec le ménagement qu'on doit à l'erreur; rien de cela n'eût été public, ſi *Robeſpierre*, jaloux ſans doute de montrer l'influence qu'il conſerve dans ſon pays, n'eût cité aux *Jacobins*, dernièrement, les lettres & les faits, en les altérant tous, & ſi l'on n'eût arrêté l'impreſſion & l'envoi, aux Sociétés, de ſon faux expoſé. La copie littérale des lettres eſt le ſeul démenti que méritent ces nouvelles impoſtures, qu'il faudroit abandonner au ſilence du mépris, s'il n'étoit conve-

Revolution
THE NEWBERRY LIBRARY

nable de prémunir les foibles qu'elles pourroient tromper.

Arras, le 24 Décembre, l'an 1.er de la République.

MONSIEUR,

NOUS ne partageons point les regrets *touchans* qui commencent votre lettre; loin de nous reprocher notre silence sur la discontinuation de vos envois, nous nous félicitions, au contraire, de l'oubli de vos bureaux, & chacun de nous se disoit avec fierté, Roland désespère de nous tromper: il ne nous adresse plus ses imprimés calomnieux; il craint notre patriotisme inflexible. Nous connoissons votre caractère & vos intentions, vos déclamations journalières contre Paris & sa Députation, celle de vos affidés contre les plus fermes soutiens de la Liberté; votre proposition d'une loi atroce destructive de la liberté de la presse, sous le prétexte de réprimer les provocations au meurtre, l'appel d'une force départementaire; vos calomnies contre les Bataillons, le Républicain, & de Mauconseil dans l'affaire de Rhétel, calomnies si solemnelle-

ment confondues par le rapport de Vardon ; votre deſſein mal déguiſé d'arracher de Paris la Convention Nationale, & de livrer la France à toutes les horreurs de l'anarchie, pour la précipiter dans les bras d'un maître. Rien ne nous échappe, & il n'eſt aucun de nous qui, en liſant une de ces opinions concertées à votre table, n'apperçoive à l'inſtant les pièges qu'elles recèlent.

Nous ignorons une partie des moyens que vous avez adopté pour vous emparer de l'opinion publique, que vous dirigez à votre gré, à l'aide de douze à quinze Secrétaires, & pour en corrompre les ſources les plus pures ; mais nous ſavons, & vous avez pris ſoin de nous l'apprendre, que vous ne ſouffrez point qu'une opinion contraire à la vôtre circule dans la République, & que vous ne reſpectez pas plus le ſecret des lettres que la réputation des patriotes incorruptibles. Ne croyez pas que nous confondions les opinions mâles & énergiques de Saint Juſt, Robert, Thomas Payne, avec votre Compte Moral, votre lettre aux Pariſiens, votre état de Paris, & l'accuſation de Louvet, que par une diſtraction indigne de votre rare prudence, vous n'accompagnez jamais de la réponſe de Robeſpierre. Ce trait ſeul, ſi nous avions pu penſer un ſeul inſtant que

Robespierre pauvre, opprimé, sans trésors, sans armée, ennemi de toutes les factions, ait pu aspirer à la Dictature, cette gaucherie nous eût dessillé les yeux, & démontré jusqu'à l'évidence, l'absurdité de l'accusation romancière de votre interprête Louvet.

Nous plaignons sincèrement les Patriotes égarés, qui reçoivent avec une confiance aussi aveugle, les poisons périodiques qui s'écoulent en torrent de vos bureaux, & nous ne voulons pas les imiter. Notre Commune, il est vrai, a besoin d'instructions, mais ce n'est pas dans les écrits du Ministère de l'Intérieur qu'elle veut les puiser, & elle repousse avec indignation les alimens envenimés que vous lui présentez ; elle chérit, elle honore ses amis invariables, qui depuis quatre ans ne l'ont jamais trompée, & qui lui ont toujours dévoilé les projets sinistres des intrigans qui se sont succédés avec une prodigieuse rapidité. Nous ne sommes point jaloux de votre estime, nous serions honteux de l'obtenir.

Les Membres composans le Conseil' général de la Commune. *Signés*, *Piothaud*, Maire, par interim ; Louis *Carré ; Mury*, Officier Municipal; *Effroy*, Officier Municipal ; *Lefranc ; Lemire*, fils, Officier Municipal ; *Duponchet*, Notable ; D. *Taffin ;*

Legros ; Delaplace, Notable *Dorlet ; Daillet*, Subſtitut ; *Demoulin.*

RÉPONSE du Miniſtre de l'Intérieur, à la Commune d'Arras, du 30 Décembre l'an premier de la République.

JE ne déſeſpère de perſonne, ſi ce n'eſt des pervers, & je ne crois les hommes tels que lorſqu'ils me le ſont démontrés par les faits ; ainſi, je m'attends que vous-mêmes, reviendrez de vos erreurs, que vous vous reprocherez vos préventions inſultantes ; juſques-là je vous plains ; car, c'eſt à vous que vous faites du mal, en calomniant les intentions d'un Miniſtre qui ne veut que concourrir à la proſpérité commune, & il ne dépend pas de vous de l'offenſer, parce que la vérité, la juſtice ſont au-deſſus des atteintes du menſonge & de l'ignorance.

Je ne communique point ordinairement & directement avec les Communes, mais celle d'Arras m'ayant écrit une lettre, adreſſée en ſon nom, & ſignée du Maire *Lebon*, & du Secrétaire-Greffier *Deleſtre*, pour me demander des écrits patriotiques, afin

de répandre la lumière & les bons principes dans un pays qui, disoient-ils, a le plus grand besoin d'instruction ; j'ai satisfait à leur vœu. Je me suis apperçu depuis, qu'on avoit négligé de faire d'autres envois ; j'ai déterminé qu'il en seroit fait de nouveaux, & j'ai écrit la lettre confiante & fraternelle à laquelle vous répondez par des injures. Je ne savois pas que le renouvellement des Officiers publics avoit substitué, aux Citoyens zèlés qui sollicitoient l'instruction, des hommes trompés qui la repoussoient comme un poison. Il paroît cependant que vous ne rejettez pas toute lecture, & que vous vous êtes nourris des absurdités de plus d'un libelliste. Je les dédaigne ici, où elles se débitent ; je ne les relèverai pas après vous qui les répétez. J'ai fait mes preuves en liberté, long-tems avant qu'elle existât pour la France ; j'en établissois les principes sous le despotisme lui-même, dont je bravois la malveillance par des écrits qui resteront. A la différence de tant d'hommes que la Révolution seule a fait amis de l'égalité ; j'en professois la doctrine dans mes ouvrages, & j'en pratiquois les préceptes dans ma conduite, lorsque les événemens sont venus l'établir. J'ai porté au Ministère un caractère dont la fermeté, égale à l'intégrité, n'est

pas plus capable de fléchir ſous la hache populaire, que de plier près du trône. J'ai ſu mériter la diſgrace d'un roi, je ne m'étonnerois pas davantage de l'oſtraciſme du peuple, & je ſupporterois l'un comme l'autre; car je n'ai beſoin que de ma conſcience, & je la porterai par-tout avec moi, pure & tranquile au milieu de mes calomniateurs, ſous le fer des aſſaſſins, ou dans l'obſcurité de la retraite.

Le premier qui a oſé dire que je violois le ſecret des lettres, ou que j'interceptois des correſpondances, a MENTI ſciemment pour tromper autrui, il ne mérite qu'un profond mépris; les foibles, qui le croyent, ſont dignes de compaſſion; je les invite à réfléchir & à vérifier. Je *défie* ſolemnellement tous mes détracteurs, de citer un fait qu'on puiſſe me reprocher, & de prouver un ſeul de ceux qu'ils prétendent m'attribuer. Je n'ai que ce *defi* a vous envoyer. Je pouvois m'en diſpenſer, & le ſoin de le faire, eſt un témoignage de fraternité que j'accorde à des hommes que je crois trompés. Je ne vous répondrai pas ſur les individus que vous me citez: je n'enviſage perſonne qu'après les choſes; & lorſque, parmi les ouvrages dont l'Aſſemblée décrète l'impreſſion, ſans en ordonner pré-

513.

cisément l'envoi, je fais choix de tel ou tel; je me détermine sur ce qu'ils renferment, & non à cause de ceux qui les ont enfantés. Je joins ici une circulaire, celle du 12 décembre, aux Corps administratifs, dont je vous invite à méditer l'esprit sans considérer l'auteur. Pénétrez-vous de ses principes, soyez lents à juger les hommes; ne substituez jamais la passion à l'examen, & l'injure au raisonnement; car vous ne serez capables de remplir les fonctions qui vous sont confiées qu'autant que vous saurez faire taire vos préventions, & vous rendre impassibles, comme la loi dont vous devez être l'organe.

La publication de votre lettre & de ma réponse pourroit être de quelque utilité, mais elle auroit l'air d'une vengeance dont je n'ai pas besoin, & produiroit peut-être quelqu'effet désagréable pour vous; j'en abandonne l'idée. Cette lettre est la seule de son genre dans la correspondance étendue à laquelle m'obligent mes devoirs & ma situation. Soyez dignes de votre propre estime, vous apprécierez alors ce que vaut celle d'un homme de bien, & vous me demanderez la mienne.

Signé, ROLAND.